

À Saint-Drézéry, la station d'épuration permet d'irriguer des parcelles plantées (au premier plan).


ÉCO'systèmes
 En route vers la transition écologique et solidaire

RESSOURCE EN EAU p. 26-27
 Réutiliser les eaux traitées

AGROÉCOLOGIE p. 28-29
 Le marché-gare fête ses 60 ans

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP p. 30-31
 Un territoire engagé

© LP

Ressource en eau

Réutiliser les eaux usées traitées



Face à la pression démographique (+ 1,85 % par an), à l'augmentation de la consommation en eau et à la raréfaction de la ressource, la Métropole s'engage pour développer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur son territoire. À l'instar d'une expérimentation menée à Saint-Drézéry.

Un gisement important

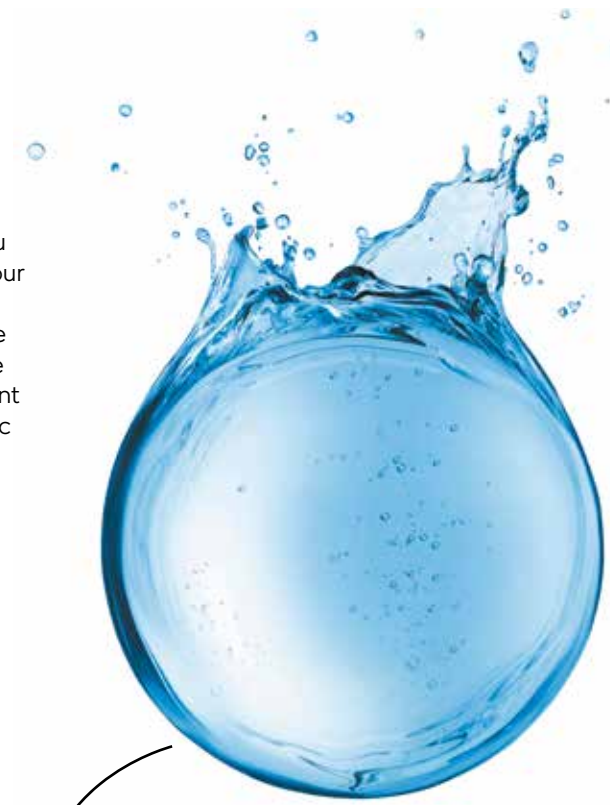
Avec 13 stations de traitement des eaux usées, la Métropole est consciente du gisement potentiel de cette matière première, alternative à l'eau douce. Le mouvement de transition vers une économie circulaire, verte et durable, au sein de la collectivité est un tremplin pour intégrer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) dans une stratégie locale de gestion de l'eau. Il s'agit de créer une nouvelle ressource, en gérant activement les eaux usées traitées, notamment avec la modernisation de la station Maera.

Réduire l'impact sur la ressource

Actuellement, une très faible partie des eaux usées traitées est réutilisée alors qu'elles pourraient représenter une ressource très importante. C'est une solution incontournable pour répondre aux tensions sur la ressource en eau qui vont s'accroître. Des textes réglementaires récents ouvrent la REUT à des usages plus larges. Ces derniers doivent être compatibles avec les exigences de protection de la santé humaine et de l'environnement. Il ne s'agit pas de rendre potables les eaux en sortie des stations, mais de les utiliser pour des usages non domestiques.

Les différentes utilisations des eaux usées traitées

Cette eau recyclée produite localement se substituera à la consommation d'eau brute ou d'eau potable et réduira l'impact du territoire sur la ressource en eau. Une étude demandée en



32
MILLIONS M³/AN
issus des 13 stations d'épuration sont potentiellement réutilisables sur le territoire. Soit l'équivalent de 8 500 piscines olympiques ou de l'arrosage de 1 882 stades de football.

753
HECTARES
d'espaces verts pourraient être arrosés, mais la REUT servira surtout à des usages agricoles.

2018 par la Métropole, amendée par des observations complémentaires, a permis de cibler les différents usages agricoles, industriels ou urbains. Les eaux usées traitées de différentes qualités pourront être utilisées pour étier les rivières, développer des espaces dédiés à la biodiversité (plantation de prairies fleuries...), arroser les espaces verts, nettoyer les rues, servir à la lutte contre l'incendie, irriguer des parcelles agricoles ou encore produire de la biomasse énergie. Certaines de ces utilisations nécessiteront de la stocker car l'accroissement de la demande en eau est saisonnier ou dépendant des pics d'activité.

L'expérimentation de Saint-Drézéry

Une expérimentation est en cours à Saint-Drézéry (photo page de gauche) depuis 2020 sur deux parcelles de terrains limitrophes à la station de traitement des eaux usées. L'une est irriguée par les eaux usées traitées dans le but de créer un espace pour le développement de la biodiversité. Dans cette prairie, trois ruches ont été implantées en 2021 par un apiculteur de la commune. L'autre a fait l'objet d'une plantation d'arbres à croissance rapide (des saules) qui, une fois adultes, seront valorisés comme biomasse dans les chaudières de la Métropole.

Le marché-gare fête ses 60 ans

Également dénommé Marché d'intérêt national (MIN) le marché-gare est la plateforme logistique alimentaire de Montpellier. Installé dans le quartier Prés d'Arènes, il fête six décennies d'activités, en impulsant de nouveaux projets pour faciliter l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité.



La halle des producteurs locaux, les coulisses de notre alimentation.

C'est en quelque sorte le « ventre » de Montpellier. Le marché-gare de Montpellier est un marché de gros, réservé aux professionnels de l'alimentation. Il est approvisionné chaque jour par des producteurs et des grossistes. Leur production, locale, riche et diversifiée en produits frais, fruits et légumes de saison, viandes, fromages, vins, fleurs..., alimente plusieurs milliers de professionnels de notre territoire et au-delà (restaurants, marchés, fleuristes, primeurs, commerces de bouche...).

Nourrir la métropole

Depuis de nombreuses années, le marché-gare est engagé en faveur de la promotion des circuits courts et de la souveraineté alimentaire. Son objectif est de proposer des produits locaux de qualité, à un prix le plus bas possible pour les consommateurs, et rémunérateur pour les producteurs. De nouvelles priorités permettent de répondre aux défis climatiques et sociétaux. « Nous accompagnons le marché-gare dans son développement, à

l'aune des enjeux alimentaires et énergétiques qui l'attendent », explique Michaël Delafosse, président de la Métropole. Cette dynamique s'inscrit dans les priorités de la Ville et de la Métropole de Montpellier, et va dans le sens de MedVallée, le pôle mondial d'excellence en santé globale lancé sur notre territoire, et dont l'alimentation durable est un des piliers.

Agrandissement et modernisation

La feuille de route du MIN a été établie jusqu'en 2026, afin de poursuivre son développement :

- moderniser et agrandir le site,
- développer le pôle de transformation des produits,
- créer un pôle solidarité avec des entreprises qui interviennent dans l'alimentation solidaire,
- implanter un pôle recyclage et réemploi
- s'inscrire dans la Cité de l'alimentation, avec notamment la construction de la nouvelle cuisine centrale, à côté du marché-gare, en 2026. Une proximité stratégique, un cercle vertueux.

220

ENTREPRISES

dont 80 producteurs locaux y mettent en vente leurs produits. 60 grossistes alimentaires et horticoles y sont recensés. 3 000 commerçants, entreprises et restaurateurs s'y approvisionnent. 600 emplois directs sont générés au marché-gare et garantissent l'alimentation de notre territoire. 1^{er} MIN à bénéficier du label Envol Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement.



Marie Massart, présidente du MIN, adjointe au maire de Montpellier déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine, conseillère métropolitaine

« Nous devons faire du marché-gare une référence en matière d'alimentation responsable, de qualité et accessible à toutes et à tous, afin de répondre aux enjeux climatiques et sociaux. »



© C. Marson



Journée portes ouvertes au marché-gare. À l'occasion de son 60^e anniversaire, le marché-gare a ouvert exceptionnellement ses portes. Un public nombreux et ravi est venu découvrir le site à travers un programme d'animations culturelles, ludiques et pédagogiques. Le marché local des producteurs a également permis aux visiteurs de déguster des produits frais, locaux et bio, dont certains sont transformés sur place par les entreprises du site.



© C. Ruiz



Fournisseur des marchés locaux. Les marchés de plein air de la métropole et des alentours s'approvisionnent au MIN. Ils garantissent ainsi à leur clientèle une offre riche et variée en produits frais locaux ou régionaux.



© C. Ruiz



Un carreau des producteurs pour les professionnels. Les producteurs et les grossistes viennent y vendre leurs produits en direct. Cette halle est accessible uniquement aux professionnels de l'alimentation qui viennent s'y fournir, les lundis, mercredis et vendredis après-midi, avant de les redistribuer sans attendre sur le territoire, aux consommateurs que nous sommes.



© C. Ruiz



Un pôle de transformation unique. C'est la fierté et une spécificité du marché-gare. Une dizaine d'entreprises, spécialisées dans la transformation de produits, y sont implantées. Elles valorisent sur place les produits du marché : plats préparés, conserves, ou encore légumerie, pour fournir notamment la cuisine centrale de Montpellier. Ce pôle de transformation a vocation à accueillir de nouvelles entreprises courant 2023.



© C. Ruiz



Un pavillon horticole bien approvisionné. Les grossistes installés au MIN fournissent les professionnels du territoire en fleurs coupées et plantes en pot sélectionnées, leur garantissant des produits de qualité supérieure.

Un territoire engagé pour les personnes en situation de handicap

La Métropole et la Ville de Montpellier sont très attentives aux conditions de vie des publics fragiles de notre territoire, dont les personnes en situation de handicap. Avec des actions innovantes en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de l'accessibilité universelle.

“
Nous œuvrons pour l'inclusion des publics en situation de handicap, l'accès à leurs droits et pour rompre leur isolement

” **Éliane Lloret**, vice-présidente déléguée aux Égalités, à l'Inclusion des publics fragiles et au Bien vieillir, maire de Sussargues.



Sensibilisation à l'accessibilité des transports en commun avec TaM, le Comité de liaison et la Métropole en avril dernier.

EMPLOI, UN ENJEU MAJEUR
 « À quand le plein emploi pour les personnes handicapées » est le thème de la 26^e semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées du 14 au 20 novembre. Occasion d'évoquer les actions menées par la Métropole et la Ville de Montpellier avec leurs partenaires, non seulement pour l'emploi et l'inclusion, mais aussi en faveur de l'accessibilité tel que stipulé dans la loi de 2005. « *L'emploi de tous est un enjeu majeur de notre politique, qui se traduit notamment par l'utilisation des leviers qu'offrent les marchés publics pour réserver des marchés aux entreprises de l'économie sociale et solidaire qui emploient des travailleurs handicapés* », explique Clara Gimenez, vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion sociale. Des actions en faveur de l'emploi local portées par les partenaires du service public de l'Emploi ou des associations locales sont soutenues par la Métro-

pole et la Ville comme l'APSH 34 qui porte notamment le Club Motiv'Action.
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
 Parce que les personnes en situation de handicap ont d'abord des aspirations, des compétences, une expérience professionnelle, souhaitant pour certaines sortir des préjugés. Leur inclusion étant une force pour la société et leur accessibilité, un droit fondamental. « *Que chacun trouve sa place dans la ville sans qu'il ait besoin de la chercher, telle est notre objectif, l'Accessibilité Universelle* », précise Émilie Cabello, adjointe au maire de Montpellier déléguée à l'Accessibilité Universelle. Cette conception privilégie pour tous l'accessibilité physique de terrain (voirie, transports...) et l'accessibilité aux droits (emploi, logement, information, loisirs...). La Ville et la Métropole œuvrent à la création d'un territoire inclusif.



- Handijob (APSH 34 et Pôles Emploi Hérault) : le 15 novembre, Corum.handijob.com
- Journée Internationale des Personnes en situation de handicap, le 2 décembre, gymnase A. Rimbaud (scolaires) et 3 décembre, 16h-22h, musée Fabre. montpellier.fr/accessibilite_universelle



Daniel Briand, président du Comité de liaison et de coordination des personnes en situation de handicap (CLCPH)

“
 Créé en 1981, le Comité de liaison, engagé pour l'accessibilité universelle, regroupe 50 associations de personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif et mental). Contributeurs, nous apportons l'expertise des utilisateurs pour trouver les bonnes solutions afin que chacun puisse être accueilli sans aucune discrimination, selon la loi du 11 février 2005. Nous travaillons avec la Métropole et la Ville de Montpellier pour améliorer l'accessibilité des établissements publics, mais aussi l'accessibilité « à tout pour tous » (culture, emploi, santé). Nous venons de rédiger le guide de l'habitat collectif, nous avons contribué à l'installation d'une aire de jeux inclusive dans le parc René Dumont à Montpellier et travaillons sur l'accessibilité du futur stade Louis-Nicollin à Pérols.”

Ligne 5 et bustram : des solutions efficaces

Le Comité de liaison a permis des avancées significatives en matière d'accessibilité sur la voirie, dans les équipements culturels, administratifs, sportifs et dans les transports, en lien avec TaM. Par exemple, pour faciliter la rotation des fauteuils roulants, les constructeurs ne devront plus installer de « tulipes », au centre des rames de la future ligne 5. De plus, pour permettre aux personnes en fauteuil roulant



de monter et de descendre des bus, les futurs bustram seront équipés de palettes mixtes à la fois électriques et manuelles, maniables par le conducteur.

Le club Motiv'Action, retour à l'activité

Porté par l'APSH 34, le Club Motiv'Action est un dispositif innovant retenu par l'État (2020-2023) dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences et cofinancé par la Métropole. Il propose d'accompagner, selon leurs ambitions et leurs aptitudes, les personnes présentant un trouble de santé limitant pour une remise en activité rapide par un soutien global et personnalisé. « *Julien, 17 ans, déscolarisé, rêvait de devenir conducteur de tramway. Devant la difficulté, il s'oriente vers la restauration collective, cependant nous l'invitons à ne pas renoncer à son désir en organisant une rencontre avec TaM. Autre exemple, grâce à notre accompagnement, Mélanie, 50 ans, après un burn out, un décrochage et un difficile parcours de santé, a pu retrouver*

306

ÉTABLISSEMENTS recevant du public à Montpellier (crèches, écoles, gymnases, maisons pour tous, lieux culturels) seront mis en conformité accessibilité pour tous avant 2024 pour un montant de 35 millions d'euros. Fin 2021, ces travaux étaient achevés dans 90 d'entre eux.

son emploi d'infirmière », explique Stella Mende, éducatrice spécialisée, job coach sur le Club Motiv'Action.

La commande publique, levier d'insertion professionnelle

Grâce à leurs achats, la Métropole et la Ville créent des emplois. Les marchés publics comportent une clause sociale, qui implique le recrutement des publics fragilisés, dont les personnes en situation de handicap. Marchés de travaux, fournitures, services ou de prestations intellectuelles, les entreprises attributaires sont accompagnées par la plateforme collaborative et doivent recruter ces personnes, faisant de chaque achat un levier d'insertion professionnelle. 2021 : 415 000 heures d'insertion effectuées. Le progrès social passe aussi par les achats responsables !